Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 30 (1968)

Heft: 13

Artikel: Comment transporter des matériels à très grand largeur de travail de la

ferme au champ sans entrer en conflit avec la police

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1083265

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

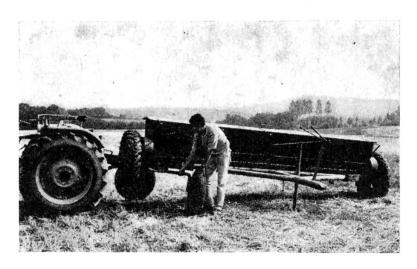
Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comment transporter des matériels à très grande largeur de travail de la ferme au champ sans entrer en conflit avec la police

Conformément à l'alinéa 2 de l'article 64 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière (ORC), «les machines de travail et leurs remorques, les véhicules agricoles ainsi que les véhicules sans moteur (chars) ayant une largeur de 2 m 50 au plus peuvent aussi circuler sur les routes ouvertes seulement aux véhicules dont la largeur ne dépasse pas 2 m 30.» Toujours d'après le même alinéa, «seuls les chargements de foin, de paille et d'autres marchandises analogues transportés en vrac des champs à la ferme peuvent atteindre 3 m 50 de largeur au plus. A part cette exception pour les chars de récolte, une largeur supérieure à 2 m 50 n'est donc pas admise pour les véhicules et machines de travail agricoles! L'article 78 de la même ordonnance (ORC) prévoit par ailleurs ceci à l'alinéa 1: «Les véhicules à moteur et les trains routiers qui, non chargés ou à cause de leur chargement, ne répondent pas aux prescriptions concernant les dimensions, le poids ou l'équipement, ne peuvent circuler sur la voie publique qu'en vertu d'une autorisation écrite. Une telle autorisation est également nécessaire pour circuler avec des véhicules trop larges qui n'ont pas de moteur sur les chaussées ouvertes aux véhicules automobiles.»

Fig. 1:
Cette machine, dont l'importante largeur de travail dépasse celle qui est admise sur la voie publique par l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière (2 m 50), est soulevée hydrauliquement d'un côté pour fixer les demi-essieux des roues de transport à leurs supports.



A l'aide de deux illustrations, Monsieur Jean-Jacques Romang, chef du Centre de cours II, à Grange-Verney sur Moudon, montre aux agriculteurs comment il est possible, dans certains cas, de transporter sur les routes des machines à très grande largeur de travail. Ces illustrations sont accompagnées d'un texte explicatif rédigé par Monsieur Werner Bühler, chef du Centre de cours I, à Riniken près Brougg.

Pour divers matériels de réalisation relativement récente qui ne satisfont pas aux prescriptions de l'ORC reproduites plus haut en ce qui concerne leur largeur, quelques fabricants ont réalisé un dispositif ou chariot de transport grâce auquel la machine ou l'instrument en cause peut être attelé au tracteur dans le sens de la longueur. Il est mis ainsi en position de transport. On rencontre malheureusement encore trop souvent sur les routes des matériels d'une largeur dépassant celle admise et qui sont accouplés en position de travail en violation des dispositions légales existantes. En corrélation avec les diverses mesures de rationalisation des travaux agricoles qui sont prises dans les divers secteurs sur une vaste échelle, il est compréhensible que l'utilisateur cherche à acquérir des machines ou instruments d'une capacité de travail plus importante, et, par conséquent, presque toujours d'une grande largeur. Deux solutions se présentent pour le transport de ces matériels de la ferme aux champs: soit demander une autorisation écrite au service cantonal compétent en matière de circulation routière, soit se procurer ou fabriquer soi-même le dispositif ou chariot de transport susmentionné.

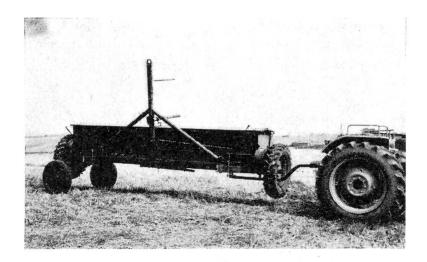


Fig. 2:
Le tracteur a été amené
de l'autre côté de la
machine pour lui être
accouplé par l'intermédiaire d'un faux timon
coudé. On ne doit pas
oublier d'immobiliser les
bielles de relevage
inférieures en vue d'éviter
les dangereux ballottements latéraux.

La confection d'un semblable dispositif à la ferme ne présente aucune difficulté, comme le montre Monsieur Romang (voir les fig. 1 et 2). A cet effet, on se sert des deux roues de transport (à demi-essieux coudés) de la moissonneuse-lieuse, puisque celle-ci n'est employée que pendant une brève période déterminée et uniquement pour son but d'utilisation particulier. Les agriculteurs ne possédant pas de moissonneuse-lieuse peuvent faire modifier de manière appropriée, à peu de frais, un vieil essieu d'auto. Deux systèmes de fixation, devant servir de supports aux demi-essieux, doivent être prévus à une extrémité de la machine. En outre, une barre métallique, qui constituera un faux timon, sera coudée de façon convenable, puis on pratiquera des forures à chaque bout pour pouvoir la fixer à l'autre bout de la machine et au tracteur.

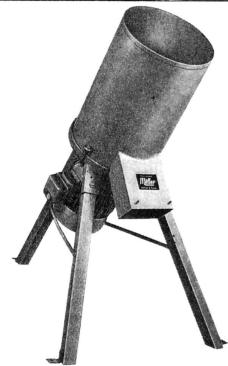
Avant le départ, le matériel en cause sera soulevé à une certaine hauteur par le relevage hydraulique du tracteur et l'on montera les deux demiessieux sur leurs supports à une extrémité de la machine, perpendiculairement à son axe. Le faux timon sera mis ensuite en place, à l'autre extrémité. On peut accoupler la machine à la barre d'attelage du tracteur. Dans ce cas, on aura soin d'immobiliser au préalable les bielles de relevage inférieures au moyen des chaînes de sécurité ou des barres stabilisatrices afin d'empêcher de dangereux ballottements latéraux de la machine remorquée. Il suffira alors de relever le vrai timon pour que cette dernière soit en ordre de transport. Elle se déplacera ainsi dans le sens de sa plus faible dimension, avec un encombrement minimum, à la grande satisfaction des autres usagers de la route. Ne pas oublier les dispositifs réfléchissants!







Autol S.A., 4123 Allschwil BL. Tél. 061 / 39 29 96



Coupe-racines "MULLER"

de première qualité depuis des dizaines d'années pour toutes exploitations

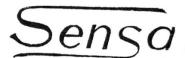
- Coupe-racines et mixeur à haut rendement pour l'affouragement du bétail et des porcs. Livrable avec moteur incorporé (comme illustré ci-contre) ou avec poulie à gradin pour 1 ou 2 vitesses.
- Coupe-racines à disque horizontal. Divers modèles. L'un ou l'autre vous conviendra.
- Coupe-racines à disque vertical pour commande à main, sur pieds. Convient particulièrement pour les petites exploitations. Fini soigné. Prix très avantageux.
- Morceleur-betteraves. Largeur des arbres 32 cm. La machine pour les connaisseurs.

Exigez notre prospectus de 4 pages avec prix-courant et références.

Livraison tout de suite. Tous renseignements par le constructeur.

A. Muller, 4112 Bättwil

Atelier de constructions Tél. 061 - 75 11 11



Fabrication Suisse

- Chars à pneus
- Remorques
- Citernes aspirantes et refoulantes
- Citernes avec pompe à haute pression
- Elévateurs à fourches pour tracteurs
- Ponts basculants

Tous ces produits, vous les obtiendrez avantageusement chez

Jos. Zbinden Ateliers de constructions

1725 Posieux FR

Téléphone (037) 31 12 46